

Publié le 19 novembre 2008 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

L'incinérateur de Québec dangereux



Les émanations de monoxyde de carbone provenant de l'incinérateur de Québec dépassent de cinq fois la norme.
Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

 **Éric Moreault**
Le Soleil

(Québec) Les cheminées de l'incinérateur de Québec crachent des émissions polluantes qui dépassent largement les normes environnementales québécoises. Selon un relevé effectué en septembre, les émissions de dioxines et de furanes dépassent de 20 fois la norme alors que celles de monoxyde de carbone dépassent de cinq fois.

«Ça nous préoccupe. On ne prend pas ça à la légère», explique Anne Beaulieu, la présidente du Comité de surveillance de l'incinérateur (CSI) et conseillère municipale dans Limoilou, où est situé l'incinérateur. Selon Mme Beaulieu, on a communiqué les résultats à la Ville à la fin d'octobre, qui a avisé le CSI il y a quelques jours. Une réunion d'urgence est prévue demain soir. La Ville devra avoir des explications sinon elle fera face à un barrage de questions, prévient-elle.

Mais, en attendant, Québec se fait avare d'informations sur les causes de ces dépassements. On n'a pas retourné, hier, les appels du Soleil sur la question. Les émissions de dioxines atteignent habituellement les normes comme on peut le constater sur les nombreux relevés. Un problème de filtrage au charbon dans une cheminée a déjà causé un problème semblable à celui de septembre dernier.

«Est-ce de même nature? Il semble que ce soit l'hypothèse privilégiée», souligne Mme Beaulieu. Un nouvel échantillonnage est prévu en décembre pour vérifier si les correctifs ont porté leurs fruits.

Pour ce qui est du monoxyde, qui a toujours été le point faible de l'incinérateur, la question est plus problématique puisque les émissions ont toujours dépassé les normes. «La modernisation visait à atteindre les normes et ce n'est pas fait! On a mis des sommes importantes (des dizaines de millions de dollars). On veut voir les résultats!»

L'alarme

Pour Jean-Yves Desgagnés, qui a attaché le grelot, il n'y a pas 36 solutions : il faut «cesser d'empoisonner les citoyens» et fermer l'incinérateur. «Cessons d'investir des millions de dollars dans la modernisation d'une usine qui ne répondra jamais aux normes. Ça prouve qu'on ne fait jamais du neuf avec du vieux», souligne le candidat de Québec solidaire dans Jean-Lesage.

M. Desgagnés estime qu'on pourrait réduire des deux tiers les déchets acheminés vers l'incinérateur avec une stratégie agressive pour réduire les déchets à la source, augmenter le compostage et développer la revalorisation. Celle-ci serait financée par les sommes épargnées dans le fonctionnement de l'incinérateur. Le tiers restant serait enfoui.

Il est toutefois difficile d'évaluer les impacts environnementaux d'une telle proposition alors que le nombre de camions à destination du site d'enfouissement à Saint-Tite-des-Caps augmenterait les émissions de gaz à effet de serre.

Quant à la pollution atmosphérique en milieu urbain générée par l'incinérateur, les émissions de dioxines sont liées à des maladies de peau, des troubles hépatiques de même que certains types de cancer. Les émissions de monoxyde de carbone présentent plus particulièrement un risque pour ceux qui souffrent de maladies cardiaques ou pulmonaires, de même que les femmes enceintes et les enfants.

Dans son rapport publié en mars 2007, la direction régionale de la Santé publique recommandait une diminution de 50 % de la capacité actuelle et une modernisation partielle, «tout en prévoyant ultimement la fermeture de l'incinérateur».

Pour justifier cette position, on évoque, entre autres, le fait que cet incinérateur très urbain est situé en milieu populaire, non loin d'hôpitaux et de centres d'accueil.